

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 25 octobre 2018

Présents : M. Thierry Dupuis maire, M. Alain Sicard 1^{er} adjoint, M. Georges Buiret 2^{ème} adjoint, Mme Myriam Fanget 4^{ème} adjoint, Mme Nicole Millet 5^{ème} adjoint, Mmes et M. Annie Chocque, Christian Bouillet, Virginie Baclet, Myriam Crouzier, Célia Sentenac, Caroline Perdrix, Annie Huchard.

Excusés : Mmes et Mrs Jocelyne Janovicz-Rynois, Emmanuel Brion, Nathalie Viousasse, Grégory Maye, Georges Curt, Nathalie Revel-Subtil.

Monsieur le maire ouvre la séance en évoquant le pessimisme des maires ruraux et son inquiétude quant à l'avenir des communes face aux contraintes budgétaires imposées par l'Etat.

Puis il fait part au conseil de la démission de Gérard Goulette de son mandat de conseiller municipal.

D'après l'article L 270 du code électoral, c'est le candidat venant sur la même liste immédiatement après le dernier élu qui est appelé à remplacer le démissionnaire. Pierre-François Bourdeau a démissionné aussitôt nommé, Pascale Larran (excusée pour cette séance) est installée en qualité de conseillère municipale.

Le poste de conseiller communautaire précédem-

ment occupé par Gérard Goulette reste vacant.

Il y a donc 12 conseillers présents pour 13 votants (pouvoir de Jocelyne Janovicz-Rynois à Nicole Millet).

Le conseil décide de réduire le nombre d'adjoints de 5 à 4 suite à la démission de Christian Goutte.

Les 4^{ème} et 5^{ème} adjoints occupent désormais les postes de 3^{ème} et 4^{ème} adjoints.

Communauté de communes

La collectivité participe à la dépense de la communauté de communes pour la voirie par le biais d'un fonds de concours à hauteur de 10 % du montant des travaux (goudronnage au hameau de Rappes) qui s'élève à 31 870 € soit 3 187 € pour la commune pour l'année 2018.

La Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) doit évaluer les charges liées au transfert de la compétence GEMAPI (évaluation 11 528 €) ainsi que la charge de cotisation au syndicat mixte de l'Île Chambod (évaluée à 2787 €).

Le conseil valide également le nouveau montant de l'attribution de compensation à 200 530 € (212 717 € précédemment).

Révision des listes électorales

Suite à une réforme qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019, une commission

de contrôle des opérations électorales est constituée dans chaque commune. Elle examinera les recours et contrôlera la régularité de la liste électorale.

Sont désignés Annie Chocque, Christian Bouillet, Jocelyne Janovicz-Rynois, Caroline Perdrix et Nathalie Revel-Subtil.

Locations

Les locations précaires qui lient la commune aux associations Tzolkin et Rhône-Alpes jeux de rôles pour des locaux au Domaine de Thol sont reconduites pour un an avec un loyer mensuel de 120,00 €.

Budget

Décisions modificatives au budget communal : divers transferts de crédits sont votés concernant les panneaux signalétiques (4 131 €), le remplacement du portail du local des employés communaux (6 092 €), des documents d'urbanisme liés au parc photovoltaïque (7 260 €).

Cantine : les familles dont les enfants ont quitté définitivement l'école seront remboursées en cas de solde restant sur leur porte-monnaie électronique.

Les dépenses affectées au chapitre fêtes et cérémonies sont précisées.

Projets en cours

Un **plan d'épandage** est en cours de réalisation. Pour stocker les boues, une bache de 300 m³ sera nécessaire pour un budget de 15 000 € (achat et travaux), des subventions sont demandées au Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau.

Parc photovoltaïque : le conseil émet un avis favorable au permis de construire déposé en juillet 2018 pour le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au Domaine de Thol (l'instruction peut durer jusqu'à un an). La réunion publique organisée en octobre a réuni une quarantaine de personnes.

Compte-rendu commissions

Scolarité : l'effectif de la rentrée est de 165 élèves, 3 nouvelles enseignantes sont arrivées. Cathy Mairet a été recrutée au poste d'ATSEM dans la classe de moyenne et grande sections.

Les séances de piscine seront reconduites et prises en charge par la commune.

Une classe découverte est programmée en janvier avec la subvention de 1/3 soit 4 100 € de la mairie (autres parts : sou des écoles et parents)

Une enquête de satisfaction permettra de mieux connaître l'avis des familles utilisatrices du service de la cantine.

Vie associative : rencontre avec le club des jeunes en vue de récupérer le local qu'ils

occupent pour y installer la bibliothèque (le local actuel n'est pas aux normes accessibilité).

Centre Communal d'Action Sociale : bilan satisfaisant du repas des plus de 70 ans.

Les ateliers Happy tab' (utilisation de la tablette) ont commencé avec deux groupes de 8 personnes les mardis matin ou après-midi et ceci pour 12 séances.

Informations diverses

Des travaux sont en cours :

- Cheminement piétons de l'entrée du stade au Domaine de Thol.

- Réfection de la Rue de la Ville, partie haute.

- Façade de la mairie annexe et du local du parc des Peupliers.

- Divers marquages concernant l'accessibilité à l'église et au local du CEL (Domaine de Thol).

- Marquage au sol pour l'emplacement de places de stationnement Rue Principale à Thol. Quelques ajustements au projet initial ont été faits suite aux remarques de riverains.

Demandes ou projets

- Étude d'un projet de construction d'une dalle béton aux peupliers pour remplacer le parquet loué pour la fête d'été, devis à demander.

- Proposition d'un privé pour l'achat de 2 parcelles dans l'alignement du centre de tri postal au Domaine de Thol.

- Décision de faire exécuter aux frais du propriétaire l'entretien de terrains laissés à l'abandon.

- Poursuite de la procédure relative à la présence d'éléments de l'enceinte du Château de la Tour menaçant la sécurité des usagers de la rue et du parking de la Rochette.

- Barrière place Joseph Rynois endommagée.

Travaux à venir des commissions

La commune poursuit l'accompagnement de l'association Patrimoine de Neuville pour la réfection de la statue de Cubisole située à l'entrée du cimetière.

L'association de gestion de la bibliothèque "A livre ouvert" est inscrite au journal officiel. La commission vie associative étudiera les projets de conventions mairie / bibliothèque et mairie / conseil départemental.

La commission théâtre travaille sur un projet de pôle départemental culturel à Neuville et souhaite montrer la dynamique du territoire en matière culturelle afin de connaître l'investissement de la population, des associations pour un tel projet. Pour cela elle étudie l'organisation d'une rencontre d'artistes le 25 août 2019.